

Sueur fait la leçon à Dupond-Moretti

Lundi, le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a appris qu'il serait renvoyé et jugé par la Cour de justice de la République. Il a depuis formé un pouvoi en cassation. Mardi, Jean-Pierre Sueur a pris la parole au Sénat, au nom de son groupe socialiste. Le sénateur du Loiret a rappelé l'engagement pris par le chef de l'État : « Lorsqu'un ministre était mis en examen, il lui paraissait qu'il devait quitter le gouvernement. (...) Je constate, par ailleurs, que les avocats du présent garde des Sceaux tiennent des propos mettant lourdement en cause les plus hautes autorités de la magistrature. »

Le garde des Sceaux lui a répondu plus brièvement, d'un ton cinglant mais « sans aucune polémique à l'attention de Monsieur le sénateur Sueur », en rappelant que ses avocats s'expriment pour assurer sa défense.

Il a conclu son allocution en invitant Jean-Pierre Sueur à relire le rapport rédigé par la socialiste Élisabeth Guigou, quand elle était ministre de la Justice, au sujet de la présomption d'innocence.